



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

Nom Prénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : Préambule

N° de paragraphe : 11

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

...Rajouter après « Par ailleurs de nombreux postiers... » : « **et télécommunicants** »

Commentaires/Argumentaire :



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

Nom Prénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : Tous N° de paragraphe : **8, 18, 39, 50, 64, 99, 100, 107, 135,**

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

Paragraphs 8, 18, 39, 50, 64, 99, 100, 107, 135,

Rajouter les « Lieux de vie »

Commentaires/Argumentaire :

Cela permet d'une part la convergence Actifs et Retraités et d'autre part les convergences interprofessionnelles tant pour les actifs que pour les retraités

Un actif voit lieu de travail (Reste Télétravail) mais moins lieu de vie, celui de son lieu de travail et celui où il habite

Un retraité voit souvent lieu de vie mais en restant souvent professionnel





38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

Nom Prénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : A

N° de paragraphe : 32

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

... Compléter « ... Où elle n'existe pas en territoire et dans les entreprises » par « ... Où elle n'existe pas en territoire, dans les entreprises et parmi les retraités »

»

Commentaires/Argumentaire :

La syndicalisation de masse concerne aussi les
retraités

[illegible]



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

Nom Prénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : A

N° de paragraphe : 46

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

Remplacer « Médias meansstream... » par « Médias de courant
dominant... »

Commentaires/Argumentaire :

Autant parler
Français



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

Nom Prénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : A

N° de paragraphe : 50

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

Remplacer le paragraphe par « *Au Cœur de notre démarche de formation syndicale destinée aux syndiqués, il s'agit de faire vivre concrètement nos Repères Revendicatifs, qui placent la transformation du travail à partir de la réponse aux besoins des salariés comme fil rouge de notre engagement pour consolider nos conquies et conquérir de nouveaux droits pour tous et toutes, Actifs et Retraités. En ce sens, la formation doit permettre à chaque syndiqué à partir de son lieu de travail ou de vie, de ses réalités, de devenir acteur de la construction d'un syndicalisme de classe et de masse.*»

Commentaires/Argumentaire :

Cela permet de préciser les buts de notre engagement aussi bien pour les Actifs que pour les retraités

38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

Nom Prénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : A

N° de paragraphe : 52

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

A la fin du paragraphe, rajouter « ... **locales tant pour les actifs que pour les retraités avec notamment la formation pré-retraitbles** »

[illegible]

Commentaires/Argumentaire :

Ne pas oublier la formation pré-retraitables qui peut assure une continuité syndicale d'action comme de syndicalisation

[illegible]

38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapf.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

NomPrénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : A

N° de paragraphe : 56

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

A la fin du paragraphe de décision, rajouter « **Le Congrès décide de mettre en œuvre partout la formation Préretraités** »

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal dotted lines for writing. A yellow triangle is visible in the top right corner.

Commentaires/Argumentaire :

Ne pas oublier la formation pré-retraitables qui peut assurer une continuité syndicale d'action comme de syndicalisation

[illegible]



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

NomPrénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : A

N° de paragraphe : 73

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

Rajouter en fin de paragraphe « ... section spécifique/catégorielle **comme celles de l'UFC et de l'UFR** »

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal dotted lines for writing. A yellow triangle is visible in the top right corner. The paper is otherwise empty of any text or markings.

Commentaires/Argumentaire :

[illegible]



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

Nom Prénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : A

N° de paragraphe : 75

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

...Ajouter un paragraphe entre les paragraphes 75 et 76

« Cette recherche d'implication vaut aussi pour les syndiqués retraités en travaillant mieux le lien actifs et retraités en convergence et en cohérence. »

Commentaires/Argumentaire :

L'implication de tous les syndiqués passe aussi par le lien

A/R



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

Nom Prénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : A

N° de paragraphe : 77

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

...Ajouter un paragraphe dans la décision au 77 : « Le Congrès décide d'organiser en collectifs ou sections syndicales, les salariés en TPS, TPAS, éloignés des services pour répondre à leurs revendications spécifiques et permettre une continuité syndicale plus efficace » »

Commentaires/Argumentaire :

Il s'agit de prendre en compte cette population et ses besoins qui toujours en activité est néanmoins en position de « Pré-retraite »



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

Nom Prénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : A

N° de paragraphe : 78

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

Rajouter en fin du 2^{ème} alinéa «...union locale, **l'USR et l'UGICT.** »

Commentaires/Argumentaire :

.La dimension territoriale n'est pas que l'UL, mais aussi l'USR et l'UGICT en territoire



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

Nom Prénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : A

N° de paragraphe : 85

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

Rajouter en fin de paragraphe « ... interprofessionnel **tant pour les actifs que les retraités** »

[illegible]

Commentaires/Argumentaire :

[illegible]



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

NomPrénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : A

N° de paragraphe : Après 87 -Titre N°4

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

Après le 87, compléter le titre 4 comme suit « 4) RAPPORT AUX SALARIES : ACCUEIL, RENOUVELLEMENT ET
CONTINUITE
SYNDICALE »

Commentaires/Argumentaire :

.La dimension territoriale n'est pas que l'UL, mais aussi l'USR et l'UGICT en
territoire

38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapf.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

Nom Prénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : A

N° de paragraphe : 92

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

Remplacer la phrase « Nous devons aller... autoentrepreneurs... » par « **Nous devons aller à la rencontre de l'ensemble des travailleurs et des travailleuses qu'ils soient en CDI, en CDD, Intérimaires, cadres, sans-papiers, retraités, autoentrepreneurs...** »

Commentaires/Argumentaire :

[illegible]

38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapf.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

NomPrénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : A

N° de paragraphe : 94

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

Remplacer « ... de la parité... » par de la parité **Homme / Femme**... »

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page. In the top right corner, there is a bright yellow triangle pointing towards the center of the page. The overall appearance is that of a clean, unused piece of stationery or a template for writing.

Commentaires/Argumentaire :

[illegible]



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

Nom Prénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : A

N° de paragraphe : 95

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

Ajouter en fin de paragraphe « ... et de notre structuration. Cette démarche syndicale doit permettre des convergences actifs / Retraités pour la conquête de nouveaux droits. »

Commentaires/Argumentaire :

Cela permet de donner du sens à la démarche Travail qui ne concerne pas les actifs.



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

Nom Prénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : A

N° de paragraphe : Après 97 -Titre N°4

Il s'agit :

D'une suppression ☐

D'une modification ☒

D'un ajout ☐

Texte de l'amendement :

Remplacer le titre par « **Stratégie de démarche
unitaire** »

Commentaires/Argumentaire :



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

Nom Prénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : A

N° de paragraphe : 98 et 99

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

Remplacer « **syndicalisme rassemblé** » par « **démarche unitaire** » dans 98 et le 99

»

Commentaires/Argumentaire :

.La dimension territoriale n'est pas que l'UL, mais aussi l'USR et l'UGICT en territoire

38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

NomPrénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : B

N° de paragraphe : 102

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

Rajouter après « ... régressions sociales » « et à l'institutionnalisation du syndicalisme, nous devons... »

[illegible]

Commentaires/Argumentaire :

[illegible]



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

NomPrénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : B

N° de paragraphe : 110 et 111

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

Insérer un paragraphe entre les 110 et 111 : « Dans ce cadre, nous devons avancer dans nos relations, contacts et actions communes avec les organisations de jeunesse dans et hors de la CGT »

Commentaires/Argumentaire :

This image shows a single page from a notebook or ledger. It features multiple horizontal blue ruling lines spaced evenly apart across the entire width of the page. The background is white, and there are no margins, text, or other markings present.



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

NomPrénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : B

N° de paragraphe : 113

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

A la fin du paragraphe, insérer un alinéa supplémentaire « - De non-reconnaissance des salariés devenus retraités avec des pertes importantes de droits sociaux »

Commentaires/Argumentaire :



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

NomPrénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : B

N° de paragraphe : 118 et 119

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

Entre les 118 et 119, insérer un paragraphe : « A partir de convergences d'intérêts et de cohérence de notre activité syndicale, nous devons travailler actifs et retraités à tendre ensemble et en complémentarité vers un but commun, défini et mesurable de notre plan d'action syndicale »

Commentaires/Argumentaire :



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

Nom Prénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : B

N° de paragraphe : 135 et 136

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

Entre le 135 et le 136, insérer un paragraphe : « Dans le cadre de la continuité syndicale, en activité comme lors du départ en retraite, nous devons accorder une attention particulière à la formation syndicales des pré-retraitables ».

Commentaires/Argumentaire :

38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

NomPrénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : B

N° de paragraphe : 140

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

En fin de paragraphe, rajouter « ... **des acquis d'expérience syndicale** **dans le cadre d'une réintégration syndicale** »

[illegible]

Commentaires/Argumentaire :

[illegible]



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

NomPrénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : B

N° de paragraphe : 156

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

Faire un rajout : « ... entre les sections syndicales **d'Actifs et de Retraités**, créer... »

[illegible]

Commentaires/Argumentaire :

[illegible]

38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

NomPrénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : B

N° de paragraphe : 165

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

A la fin du 165, rajouter « Dans ce cadre, cette répartition des richesses doit être consacrée à l'amélioration et à la conquête de droits sociaux en activité comme en retraite »

Commentaires/Argumentaire :

[illegible]

38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapf.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

NomPrénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : B

N° de paragraphe : 180

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

Rajouter « ... le fonctionnement (réunions statutaires, liens UR/FD, liens SD/UL et UD, liens Actifs/Retraités...) »

Commentaires/Argumentaire :

38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapf.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

NomPrénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : B

N° de paragraphe : 184

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

Rajouter un 4^{ème} alinéa « - Concernant les sections multi pro d'actifs ou de retraités existantes dans certaine UL, nous devons tendre à organiser les syndiqués CGT Fapt dans des sections professionnelles tout en conservant une activité interprofessionnelle au travers de collectifs dans les UL »

Commentaires/Argumentaire :



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

Nom Prénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : C

N° de paragraphe : 213 et 214

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

Ajouter un paragraphe entre le 213 et 214 : « C'est aussi combattre les inégalités notamment de droits sociaux entre actifs et retraités par une autre répartition des richesses créées par le travail dans les entreprises ».

[illegible]

Commentaires/Argumentaire :

[illegible]



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

NomPrénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : C

N° de paragraphe : 220

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

A la fin du paragraphe, rajouter « C'est ce que nous appelons communément le développement humain durable (Fiche 7 des RRF) » »

This image shows a blank sheet of white paper designed for handwriting practice. It features numerous horizontal dotted lines spaced evenly across the page. In the top right corner, there is a solid yellow triangular shape pointing towards the center of the page. The rest of the page is white and contains no other markings or text.**Commentaires/Argumentaire :**[illegible]



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

NomPrénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : C

N° de paragraphe : 239 et 240

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

Insérer entre le 239 et 240 « **Il s'agit donc dans le cadre du NSTS et la SSP de construire une continuité et une amélioration des droits sociaux dès la fin des études secondaires jusqu'à la fin de vie d'un étudiant devenu salarié et ensuite retraité** »

Commentaires/Argumentaire :

[illegible]



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

Nom Prénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : GLOSSAIRE

N° de paragraphe :

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☐

Texte de l'amendement :

CDI : Contrat à Durée ~~Limitée~~
Indéterminée

INDECOSA : Information et Défense des Consommateurs **et des**
Salariés

Commentaires/Argumentaire :



38^{ème} congrès de la Fédération

Du 20 au 24 avril 2026 à Paris

Amendement au projet de document d'orientation

Les amendements doivent parvenir à la Fédération au plus tard **le 20 mars 2026**.

Compléter cette fiche et la renvoyer à la Fédération en précisant « DOCUMENT D'ORIENTATION ».

En priorité par courriel à : 38congresfederal@cgt-fapt.fr

Ou soit par courrier à :

La FAPT-CGT – Document d'orientation - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Sections syndicales : ... **UFR 13T, UFR 13P et UFR 13F**

Syndicat Départemental :

Amendement collectif ☒ Date de la réunion : **Lundi 2 mars 2026**

Réunion de 3 sections ☒ CED ☐ Autre ☐ Nombre participants : **31 (23 du 13T, 4 du 13P et 4 du 13F)**

Amendement individuel ☐

NomPrénom

Actif ☐ Retraité ☐

Entreprise, métier

Grade/Fonction

Chapitre concerné : Annexes

N° de paragraphe :

Il s'agit :

D'une suppression ☒

D'une modification ☒

D'un ajout ☒

Texte de l'amendement :

Rajouter « Repères Revendicatifs
Fédéraux »

Commentaires/Argumentaire :